

Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

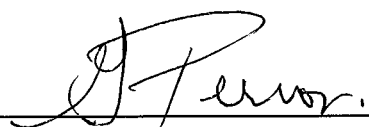
ADOPTION DU BUDGET 2018

est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité, que lors d'une séance spéciale du conseil, séance convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue lundi le 11 décembre 2017, à 19h30, au bureau municipal situé au 66 chemin Auckland.

Les membres du conseil

- prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparées pour la prochaine année financière,
- adopteront le budget pour l'année 2018,
- donneront avis de motion du règlement d'imposition 2018-112.

Donné à St-Isidore-de-Clifton, ce 30 novembre 2017.



Gaéran Perron, secrétaire-trésorier